



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 41 (1942), p. 75-81

Étienne Drioton

Un charme d'amour égyptien d'époque gréco-romaine.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????? ??????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

UN CHARME D'AMOUR ÉGYPTIEN

D'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

PAR

ÉTIENNE DRIOTON.

Le petit objet que je publie ici (fig. 1 et 2) se trouvait en vente, il y a quelque dix ans, chez un antiquaire parisien. J'ignore ce qu'il en est advenu depuis lors.

C'est une statuette en frite émaillée, de 0 m. 083 de hauteur sur 0 m. 03 de largeur, posée sur une base de 0 m. 018 d'épaisseur. Elle représente une femme debout, traitée presque en ronde bosse, devant une stèle à sommet cintré. Sa tête, dont les yeux sont des globes saillants, est par sa grosseur ⁽¹⁾ hors de proportion avec le reste du corps, comme il arrive parfois dans les mauvaises œuvres d'époque romaine en Égypte ⁽²⁾; sa chevelure, coupée droit à hauteur de la nuque, encadre le visage en cachant les oreilles. Le bras droit est ramené, poing fermé, au-dessous des seins. La main gauche pend le long du corps et tient par le milieu une bandelette qui retombe en deux pans égaux (fig. 2). Aucune indication de vêtements n'est portée sur son buste, mais une jupe s'évase à partir des hanches pour s'arrêter au-dessous des mollets. L'émail de la statuette est d'un bleu vert, tirant sur le bleu canard, brillant par endroits, mais ne formant pas de couche unie et comportant



Fig. 1.

⁽¹⁾ Un peu plus du quart de la hauteur du personnage.

⁽²⁾ Par exemple certaines statues funéraires de personnages vêtus à la romaine. En ce qui concerne la petite plastique. cf. par exemple

ROEDER, *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Hermopolis 1929-1930*, Hildesheim s. d., pl. XXVI b, qui publie une figure de concubine dont la tête mesure le tiers de la hauteur totale.

de nombreux trous. Un émail plus mat, noir violacé, recouvre la chevelure; un point en marque la pupille de l'œil et le bouton des seins, et quelques touches en soulignent les pans de la bandelette.

L'ensemble constitue un bibelot qui n'a pour plaire que la richesse et la profondeur de son coloris. Pour le reste, bâtard de style et disgracieux de formes, il ressemble fort à un faux : c'en est un du reste, un faux ancien, sorti de l'atelier d'un oroplaste gréco-romain qui a voulu travailler dans le style pharaonique.



Fig. 2.

La stèle à laquelle le personnage est adossé porte au revers deux colonnes d'hiéroglyphes inhabilement tracés⁽¹⁾ :



Le premier mot, $\text{𓆎} \text{𓆏}$, est clair. C'est l'ordre que, dans l'ancienne littérature égyptienne, on adressait aux morts⁽²⁾ pour les tirer de l'engourdissement du trépas, qu'il s'agit d'Osiris ou de simples mortels. M. Hopfner, à qui j'ai soumis ce texte en 1932, a bien voulu me signaler qu'il correspond à l'expression *ἀνάστα*, fréquente dans les conjurations gréco-égyptiennes, où elle a exactement le même emploi. Ici le terme s'adresse de toute évidence à la femme représentée par la statuette.

Elle n'est pas une déesse, même de rang inférieur, car elle ne jouit d'aucun insigne, à part la bandelette qu'elle tient à la main. C'est une simple mortelle.

⁽¹⁾ On voudra bien m'excuser de ne pas en reproduire ici la photographie, dont le cliché se trouve en France occupée.

⁽²⁾ *Wörterbuch*, V, p. 406 : *Pyramides*, 260 a. *Livre des Morts*, CXI, 5, etc.

Si elle intervient comme agent dans une œuvre de magie, c'est donc qu'elle représente un de ces « esprits des morts » (*νεκυδαίμονες*) qui ont joué un si grand rôle dans la magie égyptienne de basse époque⁽¹⁾ et que les sorciers s'ingéniaient à capter pour exécuter leurs ordres.

Le terme suivant, —, appartient spécifiquement au vocabulaire magique de basse époque. Dans les documents égyptiens tardifs, comme le Papyrus Salt 825 du Musée Britannique, le substantif —, sert à désigner un « nœud » magique⁽²⁾, qu'il s'agisse de l'amulette matérielle ou de la coaction dont elle est le signe et la cause; mais le verbe — 𓆎 ne s'emploie encore que pour signifier « nouer » ce nœud⁽³⁾. C'est dans les papyrus de magie en langue grecque⁽⁴⁾ que les verbes δεῖν⁽⁵⁾ et καταδεῖν⁽⁶⁾, δεσμεύειν⁽⁷⁾ et καταδεσμεύειν⁽⁸⁾ prennent pour complément la désignation de la personne qui subit l'action de sorcellerie. Ils signifient alors proprement « enchanter » quelqu'un⁽⁹⁾. Lorsque le but de l'enchantement doit être précisé, on l'exprime par un infinitif⁽¹⁰⁾ ou par ἵνα « afin que » suivi du subjonctif⁽¹¹⁾.

C'est exactement la structure de la formule employée ici. Après 𓆎 𓆎 𓆎, — est un impératif, κατάδησον. A la suite de son régime, la forme verbale 𓆎 correspond au conjonctif copte 𓆎𓆎 : 𓆎𓆎𓆎⁽¹²⁾, et elle a le sens de ἵνα.

⁽¹⁾ HOPFNER, *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, I, Leipzig 1921, p. 165-173. Cf. AUDOLLENT, *Defixionum tabellæ...*, Paris 1904, p. LXV-LXVII.

⁽²⁾ BUDGE, *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, Second series, Londres 1923, pl. XXXIV (col. VII, ligne 9 et col. VIII, ligne 5).

⁽³⁾ *Id.*, pl. XXIII (col. VI, ligne 1).

⁽⁴⁾ Sur le sens de ces mots dans la magie gréco-romaine, AUDOLLENT, *Defixionum tabellæ...*, Paris 1904, p. LV-LVI.

⁽⁵⁾ PREISENDANZ, *Die griechischen Zauberpapyri*, Leipzig 1928-1931, II, p. 168 (n° XXXVI, 156).

⁽⁶⁾ *Id.*, I, p. 84 (n° IV, 380 et 395), p. 192 (n° V, 344). II, p. 133 (n° XI, 1), p. 134 (n° XV, 19), p. 157 (n° XXXII, 4-5).

⁽⁷⁾ *Id.*, I, p. 192 (n° V, 320).

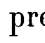
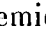
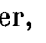

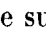
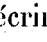
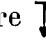
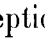
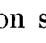
⁽⁸⁾ *Id.*, p. 192 (n° V, 321, 326).

⁽⁹⁾ C'est-à-dire « lier », soit pour l'empêcher d'agir, soit pour l'obliger à exécuter la volonté du magicien. Cette contrainte physique et psychique pouvait être rompue par un bruit de bon augure, comme l'aboïement d'un chien, le braiement d'un âne, le son de la cymbale ou de la flûte, ou par une rencontre comme celle d'un prêtre de Cybèle ou d'un exorciste, PREISENDANZ, *op. cit.*, II, p. 168 (n° XXXVI, 156-160).

⁽¹⁰⁾ PREISENDANZ, *op. cit.*, I, p. 84 (n° IV, 382).

⁽¹¹⁾ *Id.*, II, p. 168 (n° XXXVI, 156).


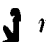
⁽¹²⁾ Sur cet emploi du conjonctif après un impératif, STERN, *Koptische Grammatik*, Leipzig 1880, p. 275-276, § 444. Cf. en démotique, SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, Heidelberg 1925, p. 71, § 147 nota.

Les deux mots qui remplissent ce cadre sont écrits sans déterminatifs. Ils doivent donc être pris dans leur sens le plus courant. Normalement le premier,  , représente   *gmh* «regarder» : *gmh-i* est donc une forme relative substantivée, «celui que je regarde». Quant à , c'est le signe ordinaire pour écrire   «unir», «s'unir», qui, à la basse époque, peut être pris dans une acception sexuelle :   «s'accoupler».

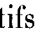
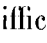
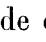
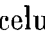
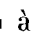

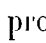
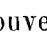
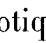
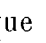
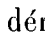
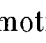
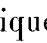
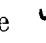
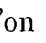
La première colonne de la formule doit donc se transcrire et se traduire :


ts-ti, ts gmh-i, mtf-sm;-i

«Lève-toi et lie celui que je regarde pour qu'il soit mon amant.»

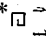
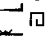
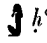
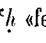
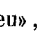


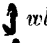
La seconde colonne, bien qu'elle soit écrite de façon plus détaillée, présente plus de difficulté d'interprétation. M. Hopfner y voyait l'équivalent d'une clause *ἐξορκίζω (γὰρ) τοὺς νεκροδαίμονας κατὰ σου* «car je conjure les esprits des morts contre toi», en faisant du groupe   *rmf-t*, «les hommes», une expression qui désignerait les âmes des hommes morts, les *νεκροδαίμονες*.

Si séduisante qu'elle soit à première vue, il est impossible d'admettre cette traduction. Il se trouvait dans le vocabulaire égyptien assez de termes servant à désigner les esprits des morts pour qu'on n'en ait pas été réduit à les appeler inexactement «les hommes». Par ailleurs *wšd* a, aussi bien en égyptien qu'en démotique et en copte, le sens de «saluer», «honorer», voire même d'«adorer», qui se prête mal à rendre le verbe *ἐξορκίζειν* «conjuré».

Il est plus vraisemblable que le groupe serve de déterminatif à *wšd*. Comme, dans ces hiéroglyphes approximatifs d'époque romaine,  s'interchange fréquemment avec  ⁽¹⁾, et qu'il est difficile, dans le cas présent, de distinguer réellement le signe de la femme, , de celui du dieu, , on est fondé à comprendre    . La substitution de  à  prouve qu'on est en présence d'une orthographe calquée sur le démotique    . En ce qui concerne le déterminatif , on sait qu'on le plaçait en démotique derrière les noms d'objets, ou même d'actions, qui avaient tant soit peu de rapport avec la divinité ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Les textes de très basse époque emploient même un signe  qui vaut indifféremment pour les deux.

⁽²⁾ Aux exemples cités par SPIEGELBERG, *Der*

ägyptische Mythos vom Sonnenauge, Strasbourg 1917, p. 338, on peut ajouter les mots *  *h'ḥ* «feu», *   *wbn* «s'élever» (en parlant des astres), *   *pth* «sculpter»

La signification fondamentale du verbe est «interpeller», d'où «saluer». Son correspondant copte $\text{OY}\overline{\text{OY}}\overline{\text{T}}$ sert le plus souvent à traduire προσκυνεῖν , *adorare*, avec toutes les nuances de sens que le mot comporte, depuis celle de se prosterner cérémonieusement jusqu'à celle de donner un baiser⁽¹⁾. Dans l'ignorance où nous sommes de la façon de traiter les statuette de ce genre, il serait vain de prétendre choisir. Il vaut mieux, en attendant que d'autres textes permettent de préciser, s'en tenir à la traduction littérale : *lorsque j'adore ton visage*.

En résumé, l'inscription gravée derrière la statuette, comme texte de consécration⁽²⁾, signifie : *Lève-toi et lie celui que je regarde pour qu'il soit mon amant, (puisque) j'adore ton visage*. Bien plus qu'au formulaire de l'ancienne Égypte, ce texte s'apparente par plusieurs expressions typiques à la littérature des papyrus magiques grecs trouvés en Égypte. On est en droit de lui supposer un prototype de ce genre : $\text{Ἀνάσῃα κατὰ δῆσον ὃν ἄν ἐμβλέπω ἵνα συνέρχεται μοι, ἐπειδὴ προσκυνῶ τὸ πρόσωπόν σου}$.

Au sujet du bénéficiaire de ce charme d'amour, M. Hopfner, lorsque je le lui eus fait connaître, avait attiré mon attention sur le fait qu'il semblait devoir opérer en faveur d'une femme, ce qui, m'écrivait-il, est fort rare dans les papyrus magiques⁽³⁾. Pourtant je ne crois pas qu'on doive tirer de conclusion de ce genre de son libellé, pas plus qu'on ne peut s'appuyer sur l'écriture 𓆎 de ses pronoms de la première personne pour y découvrir un témoignage de pratiques sexuelles anormales. Dans l'ancienne Égypte, les textes rédigés à la première personne du singulier, pour être mis suivant les circonstances dans la bouche d'hommes ou de femmes, étaient uniformément écrits au masculin, 𓆎 . On en tient la preuve dans une chanson mimée dont un fragment important est conservé dans les *Coffin Texts*, spell 162⁽⁴⁾. La parole y est donnée à des danseuses, qui sont des jeunes

(une statue), GRIFFITH-THOMPSON, *The demotic magical Papyrus of London and Leiden*, Londres 1909, III, p. 55, 19 et 33.






⁽¹⁾ Sens qui existe également en démotique; SPIEGELBERG, *Der Sagenkreis des Königs Petubastis*, Leipzig 1910, p. 16, n° 101.

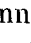
⁽²⁾ Sur la « consécration » des amulettes,

KROPP, *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, Bruxelles 1930, III, p. 158-160.

⁽³⁾ M. Hopfner me citait comme seuls endroits connus alors de lui : PREISENDANZ, *op. cit.*, II, p. 157-158 (n° XXXII) et p. 177 (n° XXXIX).

⁽⁴⁾ DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts*, II, Chicago 1938, p. 389-405. Sur l'interprétation

filles,  (1). Mais comme ce rôle pouvait être tenu indifféremment (les monuments figurés en font foi) par des garçons ou par des filles, le livret est rédigé au masculin :  (2), *ou m'a donné*,  (3), *j'en vis*; un partenaire apostrophe même la baladine en ces termes :  (4), *dis-moi ton nom*. C'est donc en vertu d'une très ancienne coutume que le texte de cette statuette magique écrit , pour parer à tous les cas. Il faut comprendre par là qu'il pouvait être récité soit au masculin, soit au féminin, avec les adaptations voulues, suivant le sexe de la personne dont l'amulette servait les amours.

Aussi bien que la formule qui en définit l'usage, le type de cette statuette n'a pas d'antécédents égyptiens aux époques antérieures. On pourrait s'imaginer à première vue qu'il dérive de celui de la concubine étendue sur un lit, avec ou sans enfant à ses côtés. Mais cette concubine est toujours représentée nue, le lit qui la porte est rectangulaire et, destiné à être posé à plat, n'est pas enrichi d'inscriptions au revers. D'ailleurs ce type a évolué à l'époque gréco-romaine dans un sens tout différent (5). La stèle arrondie dressée derrière la femme est bien une stèle, et le personnage n'est pas posé sur elle : il s'y adosse et, en quelque sorte, s'en détache. C'est peut-être en cela que nous saisissons les rapports de ce bibelot avec l'ancienne iconographie égyptienne, dont il s'inspire si manifestement. Un détail, très égyptien, complète le personnage de la femme : elle tient en main la bandelette , destinée à jouer ici le rôle de lien magique, alors que, sur les monuments anciens, elle était simplement la serviette de ceux qui s'asseyaient à un repas. Sur les stèles arrondies des tombeaux, les défunts sont souvent représentés pourvus de cet accessoire. On sait par ailleurs que les nécromants de l'époque gréco-romaine parcouraient les nécropoles afin de capter par des incantations les âmes des défunts et les enchaîner à leur service (6). Qu'ils aient cru reconnaître

de ce texte, DRIOTON, *La chanson des Quatre Vents*, dans la *Revue du Caire*, V, juillet 1942, p. 209-218.

(1) DE BUCK, *op. cit.*, p. 389, 391, 392, 394, 395 et 397.

(2) *Id.*, p. 389, 391, 395 et 397.

(3) *Id.*, p. 391, 395, 397 et 398.

(4) *Id.*, p. 399.

(5) On se rend compte, d'après PETRIE, *Memphis I*, Londres 1909, pl. XXXV, que le lit est alors devenu un portique à deux colonnes abritant une femme nue les bras collés au corps.

(6) Cf. les indications de ce genre : *εἴτα ἑλθων ὀπου κείται τις* (PREISENDANZ, *Die griechischen Zauberpapyri*, I, Leipzig 1928, p. 134 (n° IV, 2038), et les adjurations comme *σῦρε ὄσον*

dans l'ancienne serviette un instrument magique aux mains des *νεκυδαίμονες* qu'ils poursuivaient, la représentation que nous venons d'étudier ne permet pas d'en douter. Qu'ils aient eu l'idée de représenter le *νεκυδαίμων* se détachant de la stèle où ils l'avaient trouvé représenté⁽¹⁾ pour venir exercer sous leurs ordres son pouvoir magique de lier, c'est en définitive, semble-t-il, l'origine de cette figurine.

πᾶν μέλος τοῦ νεκροῦ τούτου καὶ τὸ πνεῦμα
τούτου τοῦ σκηνώματος καὶ ποιήσον αὐτὸν δια-
κονῆσαι πρὸς Ν (*id.*, II, Leipzig 1931, p. 142,
n° XIX, 49-50).

⁽¹⁾ Avec précisément, sur les stèles du Moyen

Empire et du début du Nouvel Empire, le jupon évasé qui caractérise la statuette magique. En fait ce jupon est un vêtement d'homme, mais on pouvait fort bien ne plus s'en rendre compte à l'époque romaine.